

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires**

Band (Jahr): **29 (1929)**

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Art rustique au Pays-d'Enhaut romand.

Inscriptions de maison.

Par V. P. KITCHIN et E. HENCHOZ.

Dès l'origine de sa colonisation, le Pays-d'Enhaut valdois a conservé dans ses hauts pâturages la maison alpestre en pierre, de construction romane. Il a par contre admis, dans ses villages et sur ses prairies fertiles, malgré l'exemple de sa sœur la Basse-Gruyère, la maison de bois issue de la construction en troncs, d'origine germanique. Durant l'époque Gruyérienne, ces habitations sont restées très primitives et souvent bien misérables, pauvres masures où arrivaient parfois à se confondre, la demeure de la famille et l'abri pour le bétail. Le peuple était trop pauvre pour travailler à l'amélioration de sa demeure : il devait vouer ses forces et ses moyens à se libérer des charges qui l'accablaient.

Dans la seconde moitié du XVI^e siècle, le gouvernement bernois, ou plutôt LL. EE. de Berne, en nous imposant leur domination et la réforme religieuse, vinrent apporter à notre vallée des mœurs meilleures, et, avec le progrès, un peu plus d'aisance. Dès ce moment pénètrent dans notre population de saines coutumes. Il en est qui ont encore de nos jours de bien vivantes racines, d'autres par contre ne sont plus, ou sont en train de disparaître. Recueillons-les pendant qu'il en est temps. Aujourd'hui nous demanderons aux façades de nos vieux chalets de nous révéler leurs trésors.

« Les inscriptions de maison » désignent soit les indications se rapportant au constructeur de la maison et à l'époque où elle fut bâtie, soit les sentences et les bénédictions qui y étaient gravées ; elles ont été dans le Pays-d'Enhaut une coutume fort en vogue durant tout le XVII^e et le XVIII^e siècle. Aucun ouvrage, traitant de cet art populaire, autrefois très répandu dans plusieurs parties de la Suisse, ne semble s'être arrêté aux inscriptions de notre petite vallée.

Avec les ans, ces façades si bien travaillées de nos vieux chalets se sont roussies, cuivrées, noircies; la pluie et la neige les ont usées. Bien des textes et nombre de ces originaux desins ne sont plus visibles à l'œil non exercé du passant. Ces bons chalets vont mourir chargés d'âge. D'autres seront transformés pour faire la part des exigences au confort moderne. Ce charme si particulier, ce cachet si pittoresque de nos anciennes constructions, qui frappent si agréablement nos regards, toutes ces choses, tendent à disparaître. Aussi mon premier devoir est-il de féliciter M. le professeur V. P. KITCHIN, du Chalet du Vallon, pour le relevé si complet et si précis qu'il a fait de ces « inscriptions de maison », au Pays-d'Enhaut et dans ses environs. Je dois le remercier d'avoir bien voulu livrer sa belle moisson de documents à notre Musée, pour servir à cette publication.

Pour situer l'apparition de cette coutume chez nous, on constate dès l'abord que les quelques chalets qui nous restent du XVI^e siècle ne portent pas trace d'inscriptions, pas plus que de découpures et de dessins. Les trois plus anciennes dates repérées sont 1529, 1551 et 1570. La première est gravée sur une pierre qui faisait partie autrefois de l'ancienne cure des prêtres, au bas de la rue du village de Château-d'Œx. La seconde, dissimulée pendant longtemps sous un recouvrement en planches, se voit encore sur le montant d'une porte de l'ancienne cure des Poses, au-dessous du Temple. Ces deux grands bâtiments en bois, épargnés par les incendies qui détruisirent le bourg de Château-d'Œx en 1664, 1741 et 1800 attestent encore, malgré de nombreuses transformations, leur architecture primitive. La troisième de ces dates situe la construction d'un petit grenier à la Villa d'Œx.

Notons en passant qu'au XIV^e et XV^e siècle, c'était la grande pièce du faîtage qui recevait la date de la construction du bâtiment. Parfois, celle-ci était gravée à l'un des bouts de la pièce, alors elle apparaissait sous l'avant-toit; d'autres fois elle se trouvait dissimulée sous le toit, à l'intérieur des combles. Le petit nombre d'exemples que nous connaissons de cette habitude, ne permet pas d'en déduire que ce fut là déjà une coutume. (Voir inscription n° 1.)

La façade d'un chalet, aux Bossons, de 1608, sur laquelle on peut voir une inscription très particulière, avec une disposition originale des lignes et un texte assez maltraité,

permet, avec une inscription en allemand de 1602 qui a été découverte à Rougemont, de déterminer que ce n'est qu'au commencement du XVII^e siècle que nos maîtres « chapuis » s'essayèrent, ici, à cet art populaire. Dès lors on peut en suivre la lente évolution, jusqu'à son déclin.

Au commencement, il semble que ce soit la famille Gouballet (Gobalet) qui contribua le plus à propager cette coutume dans le pays. Ces Gouballet étaient charpentiers de père en fils, ils avaient ça dans le sang. L'ancêtre Humet Gouballet qui était le propriétaire, en même temps que le constructeur, du chalet de 1608 que je viens de signaler, avait du reste gravé dans son blason, en plus du « phéon » ¹⁾, l'équerre, la règle et le compas; il n'entendait donc pas que ses descendants reniassent son état.

Il y eut cependant bien vite des imitateurs, on vit apparaître Jehan Ramel, Jonas Berthod, les Henchoz et surtout les Geneine, tous du Chasteau-d'Aix; à Rougemont, Jehan Loup a été aussi un des précurseurs, suivi de Claude Dubac et Pierre Rossier. Les charpentiers du pays s'étaient si bien lancés dans cette voie qu'on n'eut que très peu recours à la main-d'œuvre des voisins. Ils se laissèrent pourtant supplanter quelquefois par un Pierre Schuren et plus tard par des Amstutz, du Gessenay, ainsi que dans le bas de la vallée, à Rossinière et à La Tine, par un « Rhymes » de la Basse-Gruyère.

Dans tout le Pays-d'Enhaut, les inscriptions en majuscules romaines dominant; par-ci par-là quelques rares caractères gothiques. Les lettres sont gravées et peintes; très souvent aussi les frises et les « consoles » sont découpées et travaillées en couleurs. Les inscriptions elles-mêmes sont parfois accompagnées de dessins, genres d'arabesques de plusieurs couleurs, où le noir, le blanc, le vert et le rouge dominant. Les armes de LL. EE. de Berne sont très fréquemment représentées, l'ours est dessiné seul ou dans l'écu.

Le plus caractéristique des dessins que l'on rencontre affecte la forme d'une rosace, ou plus rarement d'une étoile, à figures originales et variées, qui trouve son pendant dans le travail de marqueterie de nos authentiques bahuts du pays.

D'autres fois le constructeur faisait graver ses armoiries ou quelques figures héraldiques.

¹⁾ Figure héraldique représentant des fers en forme de flèches.

La date a en général la meilleure place sur la façade ; elle ressort parfois par son style élégant, ou par son cadre architectural. Très rares sont les chiffres romains : deux ou trois tout au plus dans la région.

Vers la fin du XVIII^e siècle, les textes deviennent plus longs, mais les lettres sont seulement peintes et ne sont essentiellement que des minuscules.... on limite sa peine. Ceux-ci sont pour la plupart illisibles aujourd'hui.

L'inscription à laquelle on attachait le plus d'importance était la date de la construction ou de son achèvement, car il fallait au moins deux ans pour construire un chalet quelque peu important. Du reste, les propriétaires aisés, les notabilités de l'endroit, fixaient le début des travaux par une date qui était gravée sur la clef de voûte de la cave ou du portail de la cour ; tandis qu'une seconde date, sur la porte d'entrée ou sur le fronton de la façade, marquait l'année de « l'entrée en jouissance du logement ».

A la Villa d'CEx, la maison Claude DesCoullayes est datée de 1624, alors que la pierre armoriée du portail porte 1621.

A Rossinière, un exemple plus typique, la « maison des Martin », nous donne trois dates : un superbe fourneau de molasse, faisant partie intégrante du bâtiment, est gravé du nom d'Adam Martin, Curial, 1662 ; la porte de la cave gauche est surmontée des armes de Rossinière, avec l'indication 1663, tandis que la porte d'entrée du levant n'a été faite qu'en 1664.

Dernièrement on a trouvé au Petit-Pré, en procédant aux fouilles d'un nouvel immeuble, une pierre taillée en clef de voûte, sculptée d'une magnifique fleur de lys, armes des DesCoullayes, avec les initiales A. C. (Abraham Coullayes) et E. C. (Esther ? Coullayes) avec la date 1662. Le beau et ancien chalet qui existait sur ce même emplacement, construit par le chirurgien Abraham DesCoullayes, datait de 1672.

Parmi les inscriptions que nous connaissons, deux portent la mention du mois et une seule, le quantième. Cette indication, pour être si précise, devait nécessairement désigner un fait transcendant, le « tagmal » ¹⁾, pensons-nous.

¹⁾ Mot déformé provenant du mot allemand « Dachmahl ». Ce tagmal (on dit ici : tacmalle, tagmahl, taquemalle, indifféremment) désignait un repas, suivi de réjouissances, qui célébrait l'heureux événement de la pose du faite de la construction. Le propriétaire y conviait patrons et ouvriers, parents et amis, sans oublier la jeunesse du voisinage, qui apportait le « bouquet » (petit sapin enrubanné de papier de couleur) que l'on fixait au faitage. Aujourd'hui

Dès la première décade du XVII^e siècle, le nom du propriétaire apparaît en toutes lettres; il se donne le plus souvent le nom de «bâtitteur» ou «fondateur du présent bâtiment». Il se qualifie «d'honorable et experd», «honorable et discret», mais la formule la plus courante était, par exemple, «honnête Moïse Bornet»²⁾, etc. Les fonctions civiles ne sont pas oubliées: Châtelain, banderet, justicier, boursier. On voit apparaître par-ci, par-là, quelques grades militaires.

Il arrivait parfois que le «bâtitteur» construisait sur un fonds, qui était la propriété de sa femme, ou de ses enfants. Dans ce cas, le maître incontesté condescendait à la faveur de rappeler dans l'inscription le nom de la maîtresse de maison, ou à défaut de celle-ci, le nom de ses descendants.

La mention du nom du constructeur et de ses aides eut pendant longtemps beaucoup d'importance. Le nom des maîtres charpentiers était écrit en toutes lettres, tandis qu'on se contentait des initiales des ouvriers. Il y a presque toujours plusieurs maîtres charpentiers pour la même construction. A cette époque ils travaillaient en groupe. Ils s'associaient pour une entreprise, deux, trois, quatre ou plus, membres de la même famille, père, fils, neveu; cette solidarité allait jusqu'au degré de parenté le plus reculé, elle se manifestait aussi entre bons charpentiers d'une région. Il n'y avait pas de patron spécialement désigné; cependant tous obéissaient aux ordres, ou bien du plus âgé, ou bien de celui à qui le propriétaire s'était adressé en premier pour l'entreprise, et qui avait eu ainsi le choix de ses aides, les adjoints.

Mis à part deux ou trois Bernois, un Fribourgeois et un ministre Puinzieux, tous les «bâtitteurs» et les constructeurs dont on lit les noms sur ces inscriptions sont des autochtones, d'authentiques bourgeois d'une des trois communes du District du Pays-d'Enhaut, des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles. On y trouve d'anciennes familles, aujourd'hui éteintes: Libirde, Byrde, Perronet, Emod, Guenestin; d'autres qui n'ont plus de représentants au pays: Geneyne, Favre-Clément, Mishel³⁾, Bouquet, Walter.

ces plantureux repas de jadis sont à peu près complètement tombés en désuétude et avec eux le vocable qui les désignait. Nos charpentiers ont gardé de cette coutume l'habitude de clouer au sommet du toit le sapin traditionnel. C'est en quelque sorte le couronnement de l'œuvre principale. — ²⁾ Chez nos voisins des Ormonts, l'épithète «prudent» est accordée aux hommes, tandis que les femmes sont «modestes»! — ³⁾ Mishel, ou Michet.

A cause de l'ignorance qui régnait à l'époque, des nombreuses incorrections qui se sont glissées dans ces inscriptions, il est particulièrement difficile d'y étudier l'évolution du nom de famille chez nous. Ces noms sont écrits ou en patois, ou suivant la prononciation locale, et souvent très mal orthographiés. A Rougemont nous trouvons: Du Perre (é), Dupère, Duperrex. Boinsod, Buensod, Rous = Roussy. Rossie (é) = Rossier. Sur deux façades du XVII^e siècle, on peut lire: Bovey et non Bovay. A Château-d'Ex, les Henchoz étaient parfois des Hinchoz, Hainchoz; Perronet, Peronet, Perrone (é); les Gobalet du commencement du XVII^e siècle sont des Gouballet. Pour ne citer qu'un nom de lieu, on écrit indifféremment, au même moment: Chasteau d'Aix et Chasteau d'Ex.

Les éléments principaux de « ces inscriptions de maison », la date, le nom du propriétaire et celui du constructeur, sont aussi chez nous, en général, accompagnés de sentences, de bénédictions pour le possesseur, sa famille et ses successeurs; la reconnaissance et la louange y font souvent entendre leurs voix. Les textes, tirés de la Bible ou composés par le propriétaire lui-même, sont très variés. Il y avait aussi ce que nous appelons de nos jours des clichés, formules qui étaient adoptées par tous ceux qui n'étaient pas capables de chercher autre chose, comme par exemple: « On a beau sa maison bâtir, si le Seigneur n'y met la main, cela n'est que bâtir en vain »; ou: « Jeune homme réjouis-toi dans ton jeune âge », etc.

Si la généralité de ces textes sont composés dans un français un peu tourmenté, remplis de fautes d'orthographe, mélangés d'expressions patoises, de mots latins et allemands, il en est d'autres qui sont très bien imaginés, même spirituels, et l'on voit parfois des vers remplacer la prose.

Pour définir la construction, les termes les plus divers étaient employés: loge terrestre, édifice, domicile, grenier, maison, chalet, etc.

L'usage du surnom ou du sobriquet, qui était cependant communément répandu ici, n'apparaît qu'une seule fois dans toutes les inscriptions que j'ai eues sous les yeux.

Pour exercer cet art populaire, il fallait beaucoup de temps, les charpentiers y travaillaient durant les longues journées d'hiver. Les poutres étaient gravées en chantier et

plus tard assemblées pour la construction, de là des erreurs dans la disposition des chiffres ou des lignes.

Quand la place manquait, des abréviations fantaisistes venaient en aide à l'artisan. Pour le seul mot honnête, il faudra le découvrir sous les formes suivantes :

Ho — H̃te — H̃onte — H̃onet.

En conclusion, nous pouvons dire que si cet art rustique « des inscriptions de maison », lié intimément à celui des « décorations de façade », nous a été inspiré par la Suisse alémanique, il a néanmoins été pratiqué chez nous essentiellement par les autochtones. Il s'est nourri à la source de nos traditions locales ; il s'est développé au milieu d'un peuple ignoré, il est vrai, mais bon, loyal, sensible, confiant et hospitalier.

Il y a dans cette coutume pratiquée ici pendant deux siècles, une foule de détails qui intéresseront le lecteur quelque peu observateur. Puissent les quelques réflexions qui précèdent l'encourager à poursuivre jusqu'au bout la lecture de ces inscriptions. Elles ne seront accompagnées que de très brèves annotations, chacun pouvant porter un jugement sur le sens esthétique de cet art primitif et en tirer quelques observations de psychologie populaire.

Château-d'Œx, le 15 octobre 1928.

E. HENCHOZ

Président du Musée du Vieux Pays-d'Enhaut.